

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE SPÉCIALE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 21 JUIN 2019 À 12 HEURES, PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

---

**PRÉSENCES**

Denis Miousse, président  
 Solange Turgeon, vice-présidente  
 Marc Fortin, PDG et secrétaire  
 Johanne Beaudoin  
 Dave Charlton  
 Ginette Côté  
 Roger Dubé  
 Josée Francœur  
 Pascale Lafortune  
 Michaël Lavigne  
 Danielle Sirois

**ABSENCES MOTIVÉES**

Geneviève Fafard  
 Diane Ouellet  
 Jean-Pierre Porlier  
 France St-Pierre  
 Jean-Marie Vollant

---

**1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance spéciale à 12 h 07.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution 2019-06-551**

Il est proposé par et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 21 juin 2019.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Nomination au poste de directeur des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique**

**Résolution 2019-06-552**

**Attendu** que le conseil d'administration doit procéder à la nomination de la directrice des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique;

**Attendu** que les délibérations des membres du comité de sélection convergent de façon unanime pour une recommandation au conseil d'administration;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** madame Karine Landry au poste de directrice des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;
- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à convenir des modalités d'embauche de la directrice, selon les conditions prévues au décret qui s'applique;
- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Clôture de l'assemblée****Résolution 2019-06-553**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 21 juin 2019 à 12 h 15.

**Adopté à l'unanimité.**



Denis Miousse  
Président



Marc Fortin  
Secrétaire